

## GARE DU NORD.

Toutes les installations à l'usage des voyageurs et expéditeurs existant dans l'ancien bâtiment avec façade Place Rogier, ont été transférées le 29 août dans le nouveau bâtiment en construction RUE DU PROGRES.

Ces nouvelles installations présentent une entrée et une sortie EN FACE DE LA RUE DES CHARBONNIERS où les trams 49 et 81 font arrêt.

Les voyageurs peuvent y acquérir des billets pour toutes les directions (service intérieur et international) et y faire enregistrer leurs bagages ou les déposer en consigne.

A l'exception des voyageurs de la ligne d'Anvers TOUS LES VOYAGEURS DOIVENT OBLIGATOIREMENT ENTRER PAR LA RUE DU PROGRES. Les voyageurs pour la ligne d'Anvers disposent du bureau des recettes de la rue d'Aerschot (gare haute).

Un passage pour piétons relie les rues de Brabant et du Progrès à hauteur de la rue des Charbonniers.

Le public utilisant les trams 59, 60 et 61 venant du haut de la ville accède aisément à la nouvelle entrée en empruntant le passage pour piétons à la faveur de l'arrêt existant au bas de la rue de la Prairie.

L'arrêt des trams 52, 53, 56, 58, 72, 74, 83 et 90 existant rue Allard est déplacé vers la Place Rogier de manière à se trouver à proximité de ce nouveau passage public.

Les expéditeurs de colis exprès et postaux disposent dans les installations nouvelles, d'un magasin d'acceptation dont l'entrée rue du Progrès se situe entre les rues des Camions et du Gazomètre.

-----